

Enseignements primaire et secondaire Brevet d'études professionnelles

Spécialité hygiène et propreté, création et modalités de délivrance : modification

NOR : MENE1423094A

arrêté du 30-9-2014 - J.O. du 18-10-2014

MENESR - DGESCO A2-3

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 337-26 à D. 337-50-1 ; arrêté du 27-7-2009 ; arrêté du 19-2-201

Article 1 - L'annexe II d précisant les correspondances entre les unités de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 27 juillet 2009 portant création de la spécialité métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles et les unités de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 19 février 2013 susvisé est remplacée par l'annexe au présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à la session 2015.

Article 3 - La directrice générale de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 30 septembre 2014

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Annexe

Tableau de correspondance des épreuves et unités

BEP métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement Défini par arrêté du 27 juillet 2009 Dernière session : 2014	BEP Hygiène propreté Défini par le présent arrêté Première session : 2015	
Épreuves	Épreuves	Unités
EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	
EP2 - Techniques professionnelles	EP2 - Techniques professionnelles	

CAP Maintenance et hygiène des locaux Défini par arrêté du 17 décembre 1996, modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009	BEP Hygiène propreté Défini par le présent arrêté Première session : 2015	
Épreuves	Épreuves	Unités
EP1 - Techniques professionnelles		

d'entretien courant et de maintenance	EP2 - Techniques professionnelles	
EP2 - Techniques professionnelles de remises en état et de rénovation		